

UNSA EDUCATION

Déclaration liminaire au CDEN du Gard - Rentrée scolaire 2025

Monsieur le secrétaire général de la Préfecture,
Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs,



Nous nous réunissons aujourd'hui dans le cadre de cette instance pour examiner la carte scolaire et ses conséquences sur les suppressions de postes et les fermetures de classes, qui aggravent les conditions d'enseignement et de travail des personnels. Cette rentrée 2025 s'annonce difficile, marquée par des choix budgétaires gouvernementaux qui, une nouvelle fois, mettent à mal l'éducation nationale. Tandis que l'on prétend assurer un service public de qualité, les moyens continuent de diminuer, au mépris des besoins des élèves et des enseignants.

Si nous reconnaissons que la Direction Académique a tenté de limiter les pertes de postes malgré une enveloppe budgétaire insuffisante, nous dénonçons l'attitude du ministère, qui continue de considérer l'éducation nationale comme un simple poste d'économie, au détriment des conditions d'enseignement et de travail des personnels. Cette gestion purement comptable ne prend pas en compte la réalité du terrain et les besoins croissants des écoles et établissements.

Avant d'aborder en détails la carte scolaire du premier et du second degré, nous traiterons d'abord des problématiques de sécurité, et des obligations sanitaires et environnementales des collectivités territoriales.

La sécurité est devenue préoccupation majeure pour les personnels de l'Éducation nationale. Depuis la crise sanitaire du covid, les violences, qu'elles soient verbales ou physiques, ont explosé. L'éducation nationale, pourtant pilier de la République, est devenue un espace de tensions grandissantes.

Le Gard ne fait pas exception. Les actes de violence contre les personnels restent préoccupants, notamment en raison de tensions accrues aux abords des établissements et des problèmes liés au trafic de drogue.

Certes, des actions de la DSDEN ont été engagées en collaboration avec la préfecture et les forces de l'ordre. Certes, des efforts ont été consentis sur le bâti scolaire pour renforcer la sécurité de certaines écoles et des collèges, et le suivi des personnels victimes d'agression par le directeur de cabinet du Dasen est suffisamment remarquable pour le signaler, mais des améliorations restent nécessaires, notamment

dans la gestion des RPS sur le long terme auxquels sont soumis les personnels victimes de violences.

Bien que l'État ait annoncé des plans comme le « bouclier autour de l'école » en avril 2024 et le « Plan ministériel pour la tranquillité scolaire » en décembre 2024, les personnels restent sceptiques sur leur mise en œuvre réelle. La création de pôles sécurité dans chaque académie et l'appui des services départementaux sont des mesures insuffisantes si elles ne sont pas accompagnées de véritables moyens humains et financiers.

Le climat scolaire continue de se détériorer faute de mesures concrètes et durables. L'UNSA Éducation plaide pour une approche plus large, intégrant une meilleure formation des personnels, un accompagnement systématique des victimes (notamment sur les RPS) et une lutte renforcée contre les inégalités sociales qui nourrissent ces tensions.

C'est ainsi que notre fédération a demandé que l'un des axes du programme annuel de prévention dans le Gard soit consacré aux mesures à prendre pour protéger les agents, afin de garantir un environnement de travail sécurisé et apaisé.

Mais la sécurité ne se limite pas à la gestion des violences. Elle passe également par le respect des normes sanitaires et environnementales : l'amiante, la qualité de l'air intérieur (QAI) et la présence de radon imposent certaines obligations autant de la part des collectivités propriétaires des locaux que de notre employeur. Ces problématiques doivent être prises en charge avec la même urgence que la violence et l'insécurité.

Alors que l'enquête amiante se poursuit et que le déploiement du plan amiante doit entrer en vigueur l'an prochain, il est impératif que chaque établissement dispose d'un Document Technique Amiante (DTA) à jour. Or, nous constatons encore des dysfonctionnements majeurs.

Le cas de l'école Petit Vilar de Bessèges, restée sans DTA pendant des années, illustre la problématique des petites écoles rurales qui, faute de moyens et par méconnaissance de textes, peinent à respecter leurs obligations réglementaires. Cela ne saurait être une excuse pour exposer élèves et personnels à des risques sanitaires aussi graves que l'amiante.

Pour garantir la sécurité de tous, il est essentiel que les normes soient strictement respectées, notamment en veillant d'abord à leur réalisation obligatoire, puis en assurant leur mise à jour régulière. De gros efforts ont été entrepris dans les collèges par le conseil départemental mais nous demandons un état lieu général de notre département comprenant école, collège et lycée. Le CDEN parce qu'il rassemble tous les acteurs (collectivités territoriales, éducation nationale et syndicats) est le bon endroit pour amorcer une discussion sur le sujet.

Venons-en maintenant à la carte scolaire de notre département.

Dans le premier degré, la rentrée 2025 est marquée par une baisse des effectifs, avec 850 élèves en moins dans le département. Pourtant, même si cette diminution ne s'accompagne pas d'une dégradation des conditions d'enseignement dans les indicateurs présentés en CSA, 60 classes ferment pour seulement 32 ouvertures, accentuant le phénomène de classes surchargées et nuisant à la qualité des apprentissages.

L'Unsa Éducation alerte sur les conséquences de ces décisions, qui risquent de fragiliser encore davantage le suivi des élèves. Malgré le maintien de certaines écoles maternelles comme Jean Jaurès à Nîmes ou Francis Margerid à Saint-Geniès-de-Comolas, de nombreuses structures restent menacées.

Nous demandons une dotation en postes plus ambitieuse pour garantir un accueil et un accompagnement adaptés à tous les élèves.

De plus, les postes de remplaçants restent en nombre insuffisant, ce qui impacte directement la continuité pédagogique et met en difficulté les écoles dès les premières absences. Le manque de remplaçants est un problème qui s'aggrave d'année en année. Les absences de courte durée ne sont souvent pas remplacées, et même les congés longs ou les formations obligatoires des enseignants peinent à être couverts. Cela met les équipes en grande difficulté, les obligeant à répartir les élèves dans d'autres classes et à gérer des effectifs surchargés, ce qui dégrade la qualité de l'enseignement et alourdit encore la charge de travail des personnels

Les RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) continuent d'être démantelés, laissant les élèves en grande difficulté sans le soutien adapté dont ils ont besoin.

L'inclusion scolaire reste un enjeu majeur, mais sans moyens suffisants, elle ne peut être pleinement efficace. Les postes d'AESH (Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap) manquent toujours, et les conditions de travail de ces personnels restent précaires. Nous demandons un renforcement des dispositifs d'aide aux élèves et une dotation en postes qui reflète les besoins réels du terrain.

Cette situation participe également à la crise de l'attractivité du métier d'enseignant. La précarité des conditions de travail, la surcharge des classes et le manque de moyens humains rendent la profession de moins en moins attractive. Il devient difficile de recruter et de fidéliser les enseignants, ce qui aggrave encore le problème du remplacement et met en péril la qualité de l'enseignement dispensé aux élèves.

Dans le second degré et plus particulièrement dans les collèges gardois, la rentrée 2025 s'annonce difficile, marquée par une baisse continue des moyens alloués aux établissements. La suppression de 13 postes et la multiplication des blocs de moyens

provisoires (BMP), précarisant les enseignants, illustrent une logique comptable qui nuit à la stabilité des équipes pédagogiques.

De plus, la dotation globale horaire diminue, impactant directement les conditions d'apprentissage. Cette réduction des heures d'enseignement entraîne une augmentation des effectifs par classe, rendant le suivi des élèves plus complexe et les conditions de travail plus éprouvantes pour les enseignants.

Les établissements en éducation prioritaire (REP et REP+) sont particulièrement touchés, alors même que leurs besoins restent accrus. Les suppressions de classes concernent 16 collèges, dont Jean Vilar à Saint-Gilles, Bernard de Ventadour à Bagnols-sur-Cèze, Feuchères à Nîmes et Jean Moulin à Alès. Dans le même temps, seules huit ouvertures sont actées, bien en deçà des besoins réels.

L'Unsa Éducation exige une dotation adaptée aux réalités du terrain, permettant un enseignement de qualité et un accompagnement individualisé des élèves.

Pour conclure cette déclaration liminaire, nous remercions les services académiques pour leur écoute et le dialogue engagé sur ces questions. Toutefois, nous ne pouvons nous satisfaire des conditions dans lesquelles va s'opérer cette future rentrée.

L'Éducation Nationale ne peut plus fonctionner sous perfusion budgétaire. Il est temps de revoir les priorités et d'investir durablement dans l'avenir de nos élèves et de nos écoles.

Nous resterons vigilants et mobilisés pour défendre les droits des personnels et garantir à chaque élève un enseignement de qualité.